



Case postale 50 – 1242 Satigny

[www.gym-mandement.ch](http://www.gym-mandement.ch)

---

## INFORMATION SUR LES COTISATIONS

Le montant de la cotisation est fixé par l'assemblée générale.

Lors de sa session du mercredi 8 novembre 2023, l'assemblée générale de Gym Mandement a voté à l'unanimité une modification du montant de la cotisation.

Le montant de la cotisation est le suivant :

- cours agrès : CHF 400.- (2 entraînements par semaine)
- autres cours : CHF 200.-
- membres passifs : CHF 50.-

Tout membre a l'obligation de s'acquitter du paiement de sa cotisation.

Le Comité